

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/7034
21 décembre 1965
FRANCAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

TELEGRAMME DATE DU 21 DECEMBRE 1965, ADRESSE AU SECRETAIRE GENERAL
DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES PAR LE SECRETAIRE GENERAL ADJOINT
DE L'ORGANISATION DES ETATS AMERICAINS

Conformément à l'Article 54 de la Charte des Nations Unies, j'ai l'honneur de vous communiquer, pour l'information du Conseil de sécurité, le texte du télégramme No 929 en date de ce jour, qui a été adressé par la Commission spéciale au Président de la Dixième Réunion de consultation :

"Le 21 décembre 1965

Communication No 929
Monsieur Guillermo Sevilla Sacasa
Président de la Dixième Réunion de
consultation des Ministres des
relations extérieures

La Commission spéciale a l'honneur de porter à la connaissance des Ministres des relations extérieures les événements qui se sont produits dernièrement dans le pays et qui ont détruit le climat de paix et de tranquillité qui régnait dans la nation, comme nous avons eu l'honneur de l'indiquer dans notre dernier rapport.

Le communiqué du gouvernement provisoire concernant le montant de la prime versée à l'occasion des fêtes de Noël a provoqué de la part des syndicats ouvriers et des employés des administrations publiques des protestations indignées qui ont abouti à une grève générale, qui a d'abord été déclarée à l'usine du rio Haina et s'est étendue rapidement à divers services du gouvernement, y compris aux Ministères de l'agriculture, de l'éducation, des travaux publics et des finances.

Devant cet état de choses, mercredi dernier, 15 décembre, au début de la soirée, le Président provisoire de la République s'est adressé à la nation, par la radio et la télévision, définissant clairement la position officielle concernant la prime de Noël et faisant appel aux sentiments patriotiques du peuple dominicain. La loi concernant la prime de Noël promulguée par le gouvernement provisoire prévoit que les fonctionnaires et les employés des organismes autonomes dont le traitement ne dépasse pas 100 pesos par mois recevront 60 p. 100 de leur traitement et ceux dont le traitement est de 101 à 200 pesos par mois recevront 50 p. 100 de leur traitement.

En conséquence directe de la tension créée par les revendications ouvrières et la grève générale, des foules ont saccagé divers secteurs de la capitale, troublant gravement l'ordre public, causant des dégâts matériels et faisant des victimes, bien que l'on n'ait heureusement pas eu à déplorer de pertes de vies humaines.

Les 16 et 17 décembre, des groupes d'éléments subversifs, prenant comme prétexte la question de la prime de Noël, ont provoqué une série d'incidents à la seule fin de créer des difficultés au gouvernement provisoire et de se servir des conséquences de ces incidents pour atteindre leurs propres objectifs politiques.

A la tête de ces groupes se trouvaient des agitateurs communistes qui ont commencé par troubler l'ordre public dans le quartier commercial de la ville, où la foule a renversé et incendié les voitures qui se trouvaient sur son chemin, détruit les éventaires des petits commerçants et saccagé les magasins. A la demande du gouvernement provisoire, des patrouilles mixtes de la Force interaméricaine de paix et de l'armée et de la police dominicaines ont été envoyées dans ledit quartier afin de contrôler la situation et rétablir l'ordre. A la suite de ces mesures, qui ont été appuyées énergiquement par des personnalités éminentes du pays et par des dirigeants politiques, ainsi que par les deux principaux journaux, 'Listin Diario' et 'Caribe'. La situation dans la ville est redevenue normale dans la journée du 17. Entre-temps, les fonctionnaires en général, mécontents du tour que prenaient les événements, ont commencé à reprendre le travail. La grève des ouvriers des sucreries a pris fin, un accord ayant été conclu en vertu duquel des prêts seraient consentis aux employés qui ne recevraient pas d'étrennes.

Le lendemain, samedi 18, la crise provoquée par la question déjà mentionnée de la prime de Noël avait été entièrement surmontée et rien ne semblait présager de nouveaux troubles.

Dans la soirée du samedi 18, le colonel Francisco Alberto Caamaño Deñó, chef de l'ancien gouvernement constitutionnaliste, s'est rendu dans la ville de Santiago de los Caballeros, accompagné d'un groupe de 150 ex-militaires fortement armés et de 100 civils, pour assister à une messe à la mémoire du lieutenant-colonel Rafael Tomas Fernandez Dominguez, tombé le 19 mai lors d'une attaque des constitutionnalistes contre le palais national.

Une fois terminée la messe en la cathédrale de Santiago Apostol, cérémonie qui n'avait été troublée par aucun incident, le colonel Caamaño et divers dirigeants politiques du parti révolutionnaire dominicain se sont rendus en groupe au cimetière municipal pour déposer des fleurs sur la tombe du lieutenant-colonel Fernandez Dominguez; c'est alors que l'on a entendu plusieurs détonations d'armes à feu.

Du cimetière, le colonel Caamaño et les personnes qui l'accompagnaient se sont rendus à l'hôtel Matun pour le petit déjeuner. C'est là qu'a eu lieu un échange prolongé de coups de feu entre, d'une part, les civils et militaires constitutionnalistes retranchés dans l'hôtel et, d'autre part, des

éléments de l'armée régulière et de la force aérienne dominicaine, qui s'étaient rendus sur les lieux lorsqu'ils avaient entendu une fusillade nourrie. Les coups de feu tirés de part et d'autre mettaient en danger la vie de centaines de personnes, tant dominicaines qu'étrangères, qui résidaient à l'hôtel ou qui s'y trouvaient en visite.

Cet état de choses s'est prolongé pendant plusieurs heures et il n'a pas encore été possible de déterminer exactement les pertes subies par les deux camps, mais on sait que parmi les morts se trouve le colonel Juan Maria Lora Fernandez, ancien chef d'état-major de l'armée constitutionnaliste.

Dans les premières heures de l'après-midi d'hier, à la demande du Président provisoire, M. Hector Garcia Godoy, présentée par l'intermédiaire de la Commission spéciale, qui s'était tenue au courant de la situation depuis le début, des éléments de la Force interaméricaine de paix sont arrivés à Santiago de los Caballeros, où, après des pourparlers avec les parties en présence, ils ont obtenu un cessez-le-feu et, pour éviter de nouvelles effusions de sang, ont organisé le transport à Saint-Domingue des civils et militaires constitutionnalistes, parmi lesquels se trouvaient les colonels Caamaño Deño et Montes Arache, ainsi que M. Hector Aristy. Cette opération d'évacuation a pris fin dans la matinée d'hier.

D'autre part, à Saint-Domingue, à la suite des bruits qui avaient couru au sujet des événements de Santiago, on a enregistré quelques incidents et échauffourées entre des groupes de personnes rassemblées dans les rues du quartier commercial et en d'autres points de la ville. Des patrouilles mixtes composées de militaires de la Force interaméricaine de paix et d'éléments de la police et des forces armées dominicaines ont été envoyées en ville pour éviter que l'ordre public ne soit gravement perturbé.

Dans un communiqué de presse publié hier, la présidence provisoire de la République a fait savoir à la population que le Président provisoire avait promulgué un décret constituant une commission formée de MM. Manuel Joaquin Castillo, vice-président provisoire de la République et ministre de l'intérieur, Fidel Mendez Muñoz, ministre sans portefeuille et Gustavo Gomez Ceara, procureur général de la République. Cette commission, qui s'est rendue à Santiago hier dans l'après-midi, fera une enquête approfondie sur les événements qui se sont déroulés dans cette ville et en rendra compte au Président provisoire dans un délai de 72 heures, afin que le gouvernement puisse déterminer quels sont les responsables de ces troubles et, en conséquence, agir avec la sévérité qu'exigent des événements d'une telle gravité.

La Commission spéciale est convaincue que les mesures prises par le gouvernement provisoire aboutiront au rétablissement de la paix et au retour à une situation normale dans l'ensemble du pays."

Pour la Commission spéciale :

Le représentant spécial du Brésil,

Ilmar PENNA MARINHO

Le représentant spécial d'El Salvador,

Ramon de CLAIRMONT DUEÑAS

Le représentant spécial des Etats-Unis,

Ellsworth BUNKER"

Veillez agréer, etc.

Le Secrétaire général adjoint de
l'Organisation des Etats américains,

(Signé) William SANDERS

